

Justificatif généré le 02/02/2024

Support de parution :



Date de parution : 02/02/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/722680
N° d'annonce : 722680

PARC EOLIEN DE MAILHAC-SUR-BENAIZE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5.000 €

Siège social : 100 Esplanade du Général de Gaulle Cœur Défense – Tour B 92932 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX

527 589 899 R.C.S. Nanterre

L'associé unique en date du 12 janvier 2024, a décidé de transférer le siège social de la société au **43 Boulevard des Bouvets – CS 90310 - 92741 NANTERRE CEDEX** à compter du 01 février 2024.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nanterre.

Le représentant légal

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeQ47RiGt

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQ47RiGt>

